



MAIRIE DE POSES

INSCRIPTION ÉCOLE JULES FERRY MATERNELLE - PRIMAIRE

NOTE A CONSERVER PAR LES PARENTS

Année Scolaire 2026/2027

Conditions :

- Résidence sur le territoire de la commune
- Pour la Petite section : avoir 3 ans révolus au 31 Décembre 2026

Pièces à présenter :

- Justificatif de domicile (facture EDF, Eau, France Télécom, etc....).
- Livret de famille.
- Carnet de Santé (Vaccinations).

La préinscription se fera à la Mairie

Les Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 9h00 à 12h00

Le Mardi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00

Le 1^{er} samedi du mois de 9h à 12h

L'inscription se fera à l'école

Après acceptation de la préinscription par Monsieur le Maire

Prendre rendez-vous avec Mme BINAULT Émilie,

Directrice de l'École (02.32.59.13.00)

MAIRIE DE POSES

INSCRIPTION ÉCOLE JULES FERRY MATERNELLE - PRIMAIRE

DOCUMENT A REMETTRE AU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Année Scolaire 2026/2027

Conditions :	- Résidence sur le territoire de la commune - Pour la Petite section : avoir 3 ans révolus au 31 Décembre 2026
Pièces à présenter :	- Justificatif de domicile (facture EDF, Eau, France Télécom, etc...) - Livret de famille - Carnet de Santé (Vaccinations)

DEMANDE DE SCOLARISATION

Enfant :	<i>Nom :</i> <i>Prénom :</i> <i>Date et lieu de Naissance :</i>
-----------------	---

Parents :	Parent 1 :	Parent 2 :
	<i>Nom :</i>	<i>Nom :</i>
	<i>Prénom :</i>	<i>Prénom :</i>
	<i>Adresse :</i>	<i>Adresse :</i>
	<i>Tél domicile :</i>	<i>Tél domicile :</i>
	<i>Tél port :</i>	<i>Tél port :</i>
	<i>Tél bureau :</i>	<i>Tél bureau :</i>
	<i>Mail :</i>	<i>Mail :</i>

Classe prévue à la rentrée :
École fréquentée Précédemment

AVIS DU MAIRE

Scolarisation :	<input type="checkbox"/> Accordée <input type="checkbox"/> Refusée : Motif :
------------------------	---

Le Maire,
Georgio LOISEAU



Dossier d'inscription
Restauration 2026/2027

Votre (vos) enfant (s) fait (font) son (leur) rentrée à l'école Jules Ferry de la commune de POSES pour cette année scolaire 2026-2027

La Mairie organise les temps de restauration du midi :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi 11h45 à 13h20

Le dossier comprend :

1/ Inscription cantine

2/ Code de bonne conduite

Un dossier doit être établi pour chaque enfant.

Merci de le remplir avec soin.

Les renseignements qui y figurent sont confidentiels et ne seront utilisés que pour les besoins du restaurant scolaire.

1/ INSCRIPTION CANTINE

Une fiche par enfant à joindre au dossier d'inscription

NOM : Prénom : (M ou F)

Date de naissance :/...../20.....Lieu :

Classe à la rentrée 2025/2026 :

Famille ou référent :

	Parent 1	Parent 2
Nom et prénom :		Nom et prénom :
Adresse :		Adresse :
Tel domicile :		Tel domicile :
Tel portable :		Tel portable :
Mail :		Mail :
Profession :		Profession :
Employeur :		Employeur :
Tel. Professionnel :		Tel. Professionnel :

Personnes autorisées à prendre votre enfant :

NOM, Prénom : Tel.....

NOM, Prénom : Tel.....

Autres personnes pouvant être jointes en cas d'urgence :

NOM, Prénom : Tel.....

NOM, Prénom : Tel.....

Mesure d'urgence :

J'autorise le responsable du restaurant scolaire à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'urgence.

Fait à : Le : Signature :

Merci de nous indiquer le ou les jours, où votre enfant mangera à la cantine :

Régime alimentaire spécifique (sans porc, végétarien, etc...) :

Lundi	Mardi	Jedi	Vendredi

(Joindre votre attestation de quotient familial CAF selon note ci-jointe)

2/ CODE DE BONNE CONDUITE CANTINE

Je dois :

- Respecter et écouter les adultes
- Passer aux toilettes avant le repas
- Me laver les mains après être allé aux toilettes
- Me laver les mains avant de passer à table
- Bien me tenir à table
- Rester assis pendant le repas
- Aider les adultes s'ils le demandent
- Manger proprement
- Se respecter les uns les autres
- Goûter la nourriture avant de refuser de manger
- Parler et non pas crier
- Respecter la nourriture

Je ne dois pas :

- Être insolent
- Frapper mes camarades, me battre ou me moquer des autres
- Crier
- Dire des gros mots
- Faire l'imbécile
- Jouer avec la nourriture
- Gaspiller la nourriture
- Tordre les couverts
- Jouer à table
- Me balancer sur ma chaise
- Sortir de table sans la permission d'un adulte

Sanctions :

Au bout de trois avertissements écrits :

Envoi d'un courrier aux parents signalant le comportement de l'enfant.

Si pas d'amélioration :

- 1) convocation de l'enfant et des parents avec Monsieur le maire.
- 2) renvoi de la cantine ...

Les parents

l'enfant

le Maire

LOISEAU Georgio

